

D.2020.09.23.1.9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 23 Septembre 2020

1 – 3ème LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS - CONNEXION LIGNE B

1.9 – 3ème Ligne de métro - Marché n°M3 2019 14 051 M – Coordination des systèmes de sécurité incendie dans le cadre du projet M3 – approbation du marché à conclure avec EFFICIO - Autorisation de signer le marché.

L'an deux mille vingt, le vingt trois septembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X (a/c du point 4.1)		X (jusqu'au point 3.3 inclus)
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Perrin)	
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François	X (a/c du point 4.1)		X (jusqu'au point 3.3 inclus)
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X (a/c du point 4.1)		X (jusqu'au point 3.3 inclus)
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération Toulouse Aerospace Express – 3^{ème} ligne de métro et ligne aéroport express.
- Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express.
- Par délibération D.2018.07.11.2.1 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) approuvait la modification du programme de l'opération, à l'issue des études des alternatives menées à la suite du compte-rendu du Débat Public.
- Par délibération n° D.2019.02.06.1.3 du 6 février 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé les ajustements de programme de l'opération.
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.1 du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express) et décidé de poursuivre la réalisation.
- Par délibération n° D.2020.09.23.1.8 en date du 23 septembre 2020, le Comité Syndical a autorisé la signature de l'accord cadre pour la Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (CSSI) avec l'entreprise EFFICIO

Le présent marché subséquent est conclu pour une durée prévisionnelle de 96 mois à compter de sa notification, correspondant aux études et à la réalisation de l'opération.

Le marché à bons de commande comporte la mission de coordination SSI, destinée à la 3^{ème} ligne de métro est comprend :

En phase étude :

- Un diagnostic des installations existantes en interface (si nécessaire).
- La rédaction du concept de sécurité.
- La participation et l'assistance à maîtrise d'ouvrage à la cellule périodique ERP-Accessibilité piloté par le maître d'Ouvrage, incluant le SDIS.
- La production des rapports de conformité SSI au terme des études AVP et PRO.
- Les avis sur les notices de sécurité.
- La rédaction du cahier des charges SSI, incluant les plans.
- Les avis sur les DCE concernés par les lots SSI et désenfumage.

En phase Réalisation :

- Les avis sur les études d'exécution des lots SSI ou impactant le SSI
- Les visites de chantier régulières
- L'établissement des programmes et phasages des auto-contrôles et essais des entreprises
- Le suivi des essais de réception technique
- L'assistance au maître d'ouvrage lors des visites des commissions de sécurité
- La constitution des dossiers d'identité SSI
- L'établissement des avis sur les DOE et documents d'exploitation
- La mise à jour des dossiers SSI à l'issue du parfait achèvement.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20200924-20200923-1-9D- DE Date de télétransmission : 24/09/2020 Date de réception préfecture : 24/09/2020
--

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 11 septembre 2020, attribué le marché subséquent pour la mission de coordination SSI, destinée à la 3^{ème} ligne de métro, à l'entreprise **EFFICIO** pour un montant maximum de 900 000,00 €HT ; le montant porté au détail estimatif s'élevant à 421 080 € HT.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché.

.....

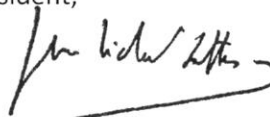
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec l'entreprise **EFFICIO** le marché à bons de commande **M3 2019 14 051 M** pour la mission de coordination SSI, destinée à la 3^{ème} ligne de métro, pour un montant minimum et maximum de 300 000,00 € HT et 900 000,00 € HT.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES